

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 5 septembre 2017, à 19 h, aux Serres municipales, situées au 7000, boulevard LaSalle, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment situé à l'adresse 632, rue de l'Église (lot 1 154 520) de façon à :

- Permettre qu'un mur latéral, situé en cour arrière, soit revêtu d'un parement métallique et non de maçonnerie.

Lors de cette séance du 5 septembre 2017 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Montréal, arrondissement de Verdun

17 août 2017

La directrice du Bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement
Caroline Fisette, OMA